Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-DCM918092026-DE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

Le dix-huit septembre deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe » après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, première adjointe -Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Secrétaire de séance : Monsieur BERHAULT Yves

Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026
Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est adopté par 11 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Désignation élu.e référent.e sécurité routière
2° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation TVLH
3° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE35
4° - Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée – OGEC Saint Louis Saint Joseph de Taillis - Christophe des Bois
5° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1– Lot n°3 - Démolitions Gros Œuvre
6° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 – Menuiseries extérieures
7° - Travaux de réhabilitation de la marie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions Gros oeuvre
8° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°10 - Peintures sols souples
9° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 - Cloisons isolation intérieure
10° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°9 - Menuiseries intérieures - Escalier bois
11° - Demandes de subventions
12° - Transfert de la compétence « éclairage public » au SDE35
13° - Création d'un poste de secrétaire générale
14° - Mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP)
15° - Mise à jour du tableau des effectifs
16° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire propose que soit retirée de l'ordre du jour la question numéro 7 - Travaux de réhabilitation de la marie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions - gros oeuvre
Par 11 voix pour, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-DCM918092026-DE

9° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°8 – cloisons – isolation intérieure

Madame le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal, Madame le Maire rappelle que lors de sa réunion du 6 mars 2026, le conseil municipal avait décidé de retenir l'offre de l'entreprise BREL pour un montant de 41 500,00 € HT pour le lot n°8 – cloisons – isolation intérieure.

Compte tenu de l'avancement des travaux, Madame le Maire ajoute qu'il convient de prévoir un premier avenant pour les travaux suivants :

DÉSIGNATION	UN.	QUANTITÉ	P.U.	P.V.
Cloisons séparatives type SAA120 avec isolation et paiements 2 BA13 R=56 dB	M²	35,20	90,00	3 168,00
Pose de huisseries	U	2,00	25,00	50,00
Complément de doublage type BA 18 HD sur ossature avec isolation EP 145 mm	M²	8,70	54,00	469,80
Membrane pare vapeur en complément	M²	8,70	15,80	137,46
Complément de cloisons 98/62 avec isolation	M²	3,50	68,30	239,05
Gaine type 98/62 avec isolation dans secrétariat	M²	4,50	65,00	292,50
Angles armés	Ml	12,00	4,00	48,00
Complément plafond organic minéral 25+50 dans secrétariat	M²	3,41	98,90	337,25
Complément de plafond avec 1 BA18 sur ossature Membrane pare vapeur et isolation soufflée	M²	4.50	70.40	316.80
Complément de chape sèche FERMACELL	M²	4.50	82.40	370.80

Montant HT : 5 429.66 €
TVA (20 %) : 1 085.93 €
TOTAL TTC : 6 515.59 €
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 11 voix :

- d'émettre un avis favorable
- de porter le montant du marché du lot n°4 – charpente en bois à 46 929.66 € HT
- d'autoriser Madame le Maire à signer et à notifier l'avenant n°1

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 22 septembre 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35

Le secrétaire de séance,

Yves BERHAULT